



RÈGLEMENT DE LA
COUPE DE LA LIGUE
D'ÎLE-DE-FRANCE
DE SNOOKER
2009-2010

Novembre 2009

TABLE DES MATIERES

I. DISPOSITIONS GENERALES	3
ARTICLE 1 – PREAMBULE	3
ARTICLE 2 – JOUEURS PARTICIPANTS	3
ARTICLE 3 – TENUE SPORTIVE	3
II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION.....	4
ARTICLE 4 – PRINCIPE GENERAL	4
ARTICLE 5 – LIEUX ET DATES.....	4
ARTICLE 6 – INSCRIPTION DES JOUEURS	4
ARTICLE 7 – TIRAGE AU SORT ET REPARTITION DES MATCHS	4
ARTICLE 8 – FEUILLE DE MATCH.....	5
ARTICLE 9 – CLASSEMENT DES JOUEURS	5
III. RECOMPENSES.....	6
ARTICLE 10 – RECOMPENSES.....	6

I. Dispositions générales

ARTICLE 1 – Préambule

Tout joueur qui s'engage dans la coupe de la ligue d'Île-de-France de snooker adhère de plein gré et sans réserve au présent règlement dont il reconnaît avoir pris connaissance au préalable.

L'essentiel des modalités de cette coupe est régie par les dispositions du Code Sportif Snooker 2009-2010 concernant la coupe de France (articles 6.6). Ce code Sportif et le Code de Discipline de la F.F.B. s'appliquent à la coupe de la ligue d'Île-de-France de snooker, sauf spécification particulière définie dans le présent règlement.

Il est strictement **interdit de fumer** dans la salle pendant le déroulement des compétitions, quel que soit le règlement interne du club organisateur. Tout joueur contrevenant pourra se voir exclu sur le champ, sans autres formalités et quel que soit le stade de la compétition.

La L.B.I.F. est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus dans le présent règlement.

ARTICLE 2 – Joueurs participants

La coupe de la ligue d'Île-de-France de snooker est ouvert à tous les joueurs et joueuses à jour du paiement de la licence FFB pour la saison sportive en cours et affiliés à un club d'Île-de-France. Le récépissé de licence suffit pour les joueurs venant de prendre ou de renouveler leur licence.

Pour des raisons matérielles (3 tables seulement disponibles en Île-de-France), la participation est limitée à 16 (seize) joueurs et joueuses.

La participation à la coupe de la ligue d'Île-de-France de snooker est gratuite.

ARTICLE 3 – Tenue sportive

D'après le code sportif, la tenue sportive peut être :

- soit la tenue officielle : chemise ou chemisier à manches longues portées fermées ; nœud papillon, cravate ou foulard ; pantalon de ville ; gilet sans manche ; chaussures de ville.
- soit la tenue de club : polo avec logo du club ; pantalon de ville ; chaussures de ville.

II. Déroulement de la compétition

ARTICLE 4 – Principe général

Le principe général de l'épreuve est : élimination directe, sans tête de série, avec tirage au sort à chaque tour. Aucune distinction n'est opérée entre les différentes catégories (féminines, masculins, seniors, juniors, équipe de France).

Tous les matchs se jouent au meilleur des 5 frames (3 frames gagnantes).

ARTICLE 5 – Lieux et dates

Pour des raisons matérielles, la coupe de la ligue est organisée sur plusieurs week-ends. Il s'agit des :

- 30 et 31 janvier 2010 (huitièmes de finale),
- 27 et 28 mars 2010 (quarts de finale)
- 24 et 25 avril 2010 (demi-finales et finale).

Les clubs possédant une table de snooker sont rares en Île-de-France ; les matchs pourront avoir lieu uniquement aux clubs suivants :

- Leader Club 94, Sucy-en-Brie (94370),
- Billard Club, Villepreux (78450),
- Club le 55, Meaux (77100).

ARTICLE 6 – Inscription des joueurs

Les joueurs peuvent s'inscrire sur le site www.lbif.fr, rubrique « snooker », jusqu'au samedi 9 janvier 2010 à 12h, sauf si le quota de 16 joueurs est déjà atteint. Eventuellement, une inscription par mail ou par téléphone auprès de l'organisateur est possible.

Une confirmation de l'inscription sera envoyée par mail aux joueurs. Les joueurs qui ne l'auraient pas reçue le samedi 9 janvier 2010 sont invités à se manifester auprès de l'organisateur (voir coordonnées en fin de règlement).

ARTICLE 7 – Tirage au sort et répartition des matchs

Pour chaque tour, le délégué régional effectue un tirage au sort des matchs le mardi soir à 20h, au Billard Club (le Shagho) de Villepreux (78450), 2 semaines et demi avant le week-end de compétition. Ce tirage au sort est public.

Il est effectué en évitant dans la mesure du possible que des joueurs du même club ne se rencontrent au premier tour. A partir du deuxième tour, le tirage au sort effectué à chaque tour éliminatoire est intégral, sans privilégier les joueurs suivant leur club d'appartenance ou leur niveau.

Le tirage au sort du premier tour aura lieu le mardi 12 janvier 2010 à 20h.

Le responsable régional rappellera sur le site www.lbif.fr les dates des tirages au sort, afin que des joueurs puissent venir y assister s'ils le souhaitent.

ARTICLE 8 – Feuille de match

En même temps que la convocation pour le match, environ deux semaines avant le week-end de compétition, chaque joueur reçoit par mail une feuille de match pré-remplie, à condition qu'il ait indiqué une adresse mail valide. Le joueur est chargé de l'imprimer, de l'apporter avec lui le jour des matchs, de la remplir au fur et à mesure et de la signer à la fin du match avec son adversaire.

Les joueurs sont eux-mêmes responsables de la transmission des résultats des matchs de la poule. L'envoi des résultats doit avoir lieu au plus tard le mercredi suivant le week-end de compétition, afin de mettre à jour le classement des joueurs et le prochain tour de compétition. Cet envoi peut se faire par courrier postal ou par mail, en scannant la feuille de match (voir coordonnées de l'organisateur en fin de règlement).

Une communication orale des résultats ne suffit pas ; une trace écrite des résultats doit subsister, entérinée par la signature des joueurs.

Un accusé de réception sera transmis aux joueurs dès la réception des résultats. Les joueurs qui auraient envoyé les résultats de leur poule sans recevoir d'accusé de réception quelques jours après doivent se manifester spontanément auprès de l'organisateur.

Si les résultats ne sont pas parvenus à l'organisateur une semaine après la compétition, les joueurs mis en cause sont déclarés forfaits non excusés, avec toutes les conséquences classiques (élimination du joueur de la compétition, amende au club).

Par souci de sécurité, les joueurs peuvent remplir la feuille de match en plusieurs exemplaires et la transmettre chacun de leur côté.

ARTICLE 9 – Classement des joueurs

Afin de sélectionner les joueurs qualifiés pour la finale nationale, un classement des joueurs est établi de la façon suivante :

- Vainqueur de la coupe de la ligue régionale,
- Finaliste

Les joueurs suivants sont classés par ordre décroissant :

- du nombre de tours passés,
- du quotient nombre total de frames gagnées / nombres de frames perdues,
- du quotient nombre total de points marqués / nombres de points encaissés.

III. Récompenses

ARTICLE 10 – Récompenses

Les meilleurs joueurs de la coupe d'Île-de-France sont qualifiés pour la phase finale de la coupe de France, qui aura lieu les 22 et 23 mai 2010.

Le classement final des 2 phases (ligue et finale) de la Coupe de France donne des points au classement ranking national Toutes Catégories, suivant le barème officiel joint en ANNEXE 2.

Le Trophée de la Coupe de France est remis au vainqueur qui en a la responsabilité et qui s'engage à le remettre en jeu lors de l'édition suivante.

Coordonnées de l'organisateur :

Benoist Vitrac
8 rue du 8 mai 1945
92340 Bourg-La-Reine
vitrac@crans.org
06.11.71.69.78
09.52.88.88.83